

ofs

Subject: Euro P01
Budget Pt 21

Paris, le 30 juin 1983

PRIME MINISTER'S
PERSONAL MESSAGE
SERIAL No. T98183

Début de citation :

Madame le Premier Ministre,

A la suite du Conseil Européen de Stuttgart, j'ai adressé une lettre au Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, en sa qualité de Président en exercice du Conseil Européen. Vous voudrez bien en trouver ci-joint une copie, que j'adresse à tous les participants à cette réunion.

En attendant le plaisir de vous revoir, je vous prie, Madame le Premier Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Signé : François Mitterrand

Fin de citation./.

Paris, le 30 Juin 1983.

**PRIME MINISTER'S
PERSONAL MESSAGE
SERIAL No.**

Début de citation.

"Monsieur le Chancelier,

Le Conseil européen de Stuttgart a adopté des conclusions relatives au versement en 1984 d'une somme forfaitaire nette de 750 millions d'écus au profit du Royaume-Uni. Il a été également noté que, pour plusieurs Etats membres, dont la France, l'accomplissement de la procédure budgétaire pour 1984 sur ce point ne serait possible que si des décisions avaient pu être prises entre-temps, et au plus tard au Conseil d'Athènes, sur les sujets essentiels pour l'avenir de la Communauté figurant dans la déclaration de Stuttgart, notamment sur l'augmentation des ressources propres nécessaires au développement des politiques communautaires et au succès des négociations d'élargissement. Je ne reviendrai pas sur cet aspect, si important, de nos discussions et et des négociations exceptionnelles qui vont s'ouvrir dans les prochains jours.

La décision prise au profit du Royaume-Uni n'est, d'aucune manière liée à celle prise le 30 Mai 1980 pour couvrir une difficulté semblable au titre des exercices 1980, 1981 et 1982. Les anomalies constatées dans l'application de cette décision de 1980 n'ont donc pas encore été prises en compte et les sommes excédentaires versées à cet état membre devront, comme il est prévu

.../...

dans la résolution adoptée le 25 Mai 1982, par nos Ministres des Relations Extérieures, faire l'objet ultérieurement de "corrections sur la base des chiffres réels".

A plusieurs reprises, au cours du Conseil de Stuttgart, à notre niveau et entre nos Ministres, il a été rappelé que le problème de ce que l'on a appelé "l'indu" ou le "trop-perçu" britannique demeurerait entier. J'ai pensé utile de le rappeler par la présente lettre au Président en exercice de la Communauté et j'en communique copie aux Premiers Ministres des huit autres Etats membres ainsi qu'au Président de la Commission des Communautés européennes.

Je vous prie, Monsieur le Chancelier, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs. Signé :
François MITTERRAND"

Fin de citation./.